

Département : 21 IM 21001707  
Aire d'étude : NOLAY  
Commune : CHASSAGNE MONTRACHET  
Edifice contenant : EGLISE PAROISSIALE SAINT MARC (REF : 00061246). Emplacement :  
BAS COTE DROIT, MUR ANTERIEUR  
Dénomination : **TABLEAU**  
Titre de l'oeuvre : **ASSOMPTION**

---

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0782030 Y = 0217930

PROPRIETE PUBLIQUE

Protection : 1978/09/01 CLASSE AU TITRE OBJET  
A SIGNALER

Dossier INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1978 , 1992 par REVEILLON ELISABETH, LAROCHE  
LAURENT

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1978

---

## DESCRIPTION

Catégorie technique : PEINTURE

Matériaux et techniques : BOIS (SUPPORT) : PEINTURE A L'HUILE (POLYCHROME)

Description : 6 PLANCHES DE BOIS ASSEMBLEES HORIZONTALEMENT ; ASSEMBLAGE RENFORCE PAR 2  
CHEVILLES DE PART ET D'AUTRE DE LA RAINURE#CADRE EN BOIS MOULURE, PEINT EN NOIR AVEC  
REHAUTS ET MOTIFS DORES

Représentation et ornementation : SCENE BIBLIQUE (ASSOMPTION)

Dimensions : H = 222 LA = 166 , DIMENSIONS DU CADRE : H = 264, LA = 207.5, PR = 8

Etat de l'oeuvre : REPEINT, REPEINT : MAINS DE SAINT PIERRE ET SAINT JEAN ; RAYURES ;  
SALISSURES ; BOURSOUFLURE ; VERMOULURE DU SUPPORT ET DU CADRE ; PLANCHES DISJOINTES

## HISTORIQUE

Datation : 17E SIECLE

N° département

Commune

Village

Adresse ou lieu-dit

Beaune

Nolay

Arrondissement

Canton

TABLEAU : Assomption de la Vierge

51.01

Dénomination et titre de l'œuvre

Matricule

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre : église paroissiale Saint-Marc

Emplacement et position dans l'édifice : bas-côté droit, mur antérieur

Propriétaire : communeProtection M.H. : 1.9.1978 (classé)État de conservation : médiocre (cf. infra)Dossier établi le 21.9.1978 par E. REVEILLON  
revu le parMatériaux et techniques :

- panneau constitué de 6 planches de bois (plus deux lames à la partie supérieure) assemblées horizontalement ; assemblages renforcés par deux chevilles de part et d'autre des rainures.
- cadre en bois mouluré peint en noir avec rehauts et motifs dorés (repeints).
- peinture à l'huile.

Dimensions :

- cadre : H. 264 cm. ; l. 207,5 cm ; ép. 21 cm ; pr. 8 cm.
- ouverture du cadre : H. 222 cm ; l. 166 cm.

Couleurs dominantes :

Rouge (robe de la Vierge, manteau de saint Jean et de deux autres apôtres, ailes d'un ange...)  
 Bleu (manteau de la Vierge et d'un apôtre, robe d'un ange...)  
 Jaune (vêtements des deux apôtres au premier plan, tunique d'un ange).  
 Vert (robe de saint Jean et de deux autres apôtres)  
 Blanc (manteau de l'apôtre au premier plan à droite, robe de l'ange gauche).

Etat de conservation :

- vermoultures du support et du cadre ; planches disjointes.
- boursoufflures et usure de la couche picturale.
- repeints (mains de saint Pierre et saint Jean).
- rayures par graffiti.
- salissures.

Datation :

XVIIe siècle.

Documentation :

GARNIER (Abbé). Manuel des vigneronns associés de Chassagne, suivi d'une notice historique sur ce village. - Beaune, 1844, p. 115.

21. CHASSAGNE-MONTRACHET  
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1377 V2  
Cliché M. ROSSO

TABLEAU : Assomption



21. CHASSAGNE-MONTRACHET  
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1382 X2  
Cliché J-L DUTHU

TABLEAU : Assomption

détail : la Vierge



21. CHASSAGNE-MONTRACHET  
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1381 X2  
Cliché J-L DUTHU

TABLEAU : Assomption

détail : anges de la partie gauche



21. CHASSAGNE-MONTRACHET  
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1380 X2  
Cliché J-L DUTHU

TABLEAU : Assomption

détail : anges de la partie droite



21. CHASSAGNE-MONTRACHET  
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1379 X2  
Cliché J-L DUTHU

TABLEAU : Assomption  
détail : groupe d'apôtres



21. CHASSAGNE-MONTRACHET  
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1378 X2  
Cliché J-L DUTHU

TABLEAU : Assomption  
détail : clefs de saint Pierre

